

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PV de la séance du 17 décembre 2015

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 54

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2016

Réuni le : 02/02/2016

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le PV de la séance du 17 décembre 2015.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:13:51

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ordre du jour de la séance du 2 février 2016

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 55
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/01/2016
Réuni le : 02/02/2016
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour présenté par Mme le Proviseur.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Adoption à l'unanimité de l'ordre du jour de la séance du 2 février 2016.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:14:38

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 56

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2016

Réuni le : 02/02/2016

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne l'autorisation à Mme le Proviseur de signer les contrats d'entretien désignés ci-après :

- l'entretien des hottes avec la société "Igiènaïr"
- l'entretien du matériel de cuisine avec la société "le Froid Vendéen"
- l'entretien des portails extérieurs avec la société "SBMS"
- l'entretien du SSI avec la société "SIEMENS"
- l'entretien des chaudières individuelles avec la société "TCPE".

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:15:43

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget de l'IFAS pour 2016

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 57
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/01/2016
Réuni le : 02/02/2016
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la proposition de budget pour l'IFAS pour 2016.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable au projet de budget de l'IFAS pour 2016.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 04/02/2016 12:16:39

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 58
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/01/2016
Réuni le : 02/02/2016
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Athènes (Grèce), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne son accord pour une participation financière de 75 euros pour les familles des élèves concernées par le voyage à Athènes (Grèce) qui aura lieu du 21 au 27 février 2016 (projet de partenariats stratégiques de l'enseignement scolaire 2014-2016, au titre du programme ERASMUS +).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:26:29

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 59

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2016

Réuni le : 02/02/2016

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Ribera (Sicile), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne son accord pour une participation financière de 75 euros pour les familles des élèves concernées par le voyage à Ribera en Sicile qui aura lieu du 17 au 23 avril 2016 (projet de partenariats stratégiques de l'enseignement scolaire 2014-2016, au titre du programme ERASMUS +).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:27:34

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 60

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2016

Réuni le : 02/02/2016

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne l'autorisation à Mme le Proviseur de signer toute convention ou contrat inhérent à la participation de l'établissement au printemps théâtral des lycées 2016. Il autorise en parallèle la prise en charge sur le budget de l'établissement du coût financier de la participation à cet événement culturel.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Biancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:29:26

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Attribution d'un logement de fonction

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 61
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/01/2016
Réuni le : 02/02/2016
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord pour l'attribution d'un logement de fonction à M. Coquereau.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable pour l'attribution d'un logement de fonction par nécessité absolue de service à M. Coquereau, contractuel assurant la suppléance du gestionnaire actuellement en congé maladie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 04/02/2016 12:30:10

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 62

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2016

Réuni le : 02/02/2016

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 02/02/2016

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;
[] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

d'adopter la proposition de répartition de la DG proposée par le chef d'établissement avec :

- demande de neutralisation du poste de lettres-histoire occupé par une enseignante en poste provisoire au Rectorat
- demande de création d'un BMP à 12 h en lettres-histoire
- demande de création d'un BMP à 9 h en espagnol
- complément de service donné de 3 h en prévention santé environnement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:31:37

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Demande d'ouverture d'un bac professionnel ASSP

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 63

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2016

Réuni le : 02/02/2016

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la demande de création d'un bac professionnel ASSP

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable pour le dépôt d'un dossier de demande d'ouverture d'un bac professionnel ASSP option structure pour la rentrée 2017 avec les classes de 2nde et 1^{ère} sous statut scolaire, et l'année de terminale en apprentissage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 04/02/2016 12:32:06